

UN/E RESPONSABLE DE MAISON DE QUARTIER AXE MAJEUR-HORLOGE (H/F)

Réf : CY/23/22/RESPMQHORL/AB

Ville de 68 000 habitants disposant d'une qualité de vie et d'une offre riche de services au public, Cergy est située à une trentaine de kilomètres de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du Parc naturel du Vexin. Elle constitue un pôle économique et administratif majeur du territoire, avec une attractivité culturelle et étudiante forte.

Au sein de la Maison de quartier Axe majeur-Horloge (quartier prioritaire politique de la ville), le/la responsable, qui encadre une équipe d'environ 5 agents, est en charge de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet social. Il/elle coordonne les actions d'animation du territoire à l'échelle du quartier. Il/elle pilote une veille territoriale de proximité en concertation avec les directions, services municipaux, partenaires, habitants et élu/e/s. Il/elle est également le/la garant/e d'un accueil équitable de tous les habitants et de la bonne orientation des usagers vers les services répondant à leurs demandes. Il/elle dirige un centre social inclus dans l'équipement multifonctions du Douze, auquel sont rattachés des LCR et une équipe pluridisciplinaire.

MISSIONS

Elaborer, piloter, et évaluer le projet global d'animation de la vie sociale du quartier :

- Traduire et décliner les politiques publiques municipales et le projet de ville à l'échelle du quartier, en lien avec les élus, les partenaires, et les habitants,
- Elaborer le projet social en vue du renouvellement de l'agrément en centre social de la maison de quartier ; développer les outils adaptés et élaborer la méthode d'évaluation continue du projet social pendant la durée de l'agrément.
- Piloter un diagnostic partagé recensant les besoins et attentes de la population locale, socle du projet social,
- Mettre en place des actions relatives à l'accueil et à l'information du public et des associations.
- Impulser des initiatives autour du développement social, de l'animation intergénérationnelle et du soutien à la parentalité

Organiser le fonctionnement de la maison de quartier en lien avec le projet social et les orientations municipales :

- Assurer les meilleures conditions possibles pour l'accueil, l'information ainsi que pour l'exercice de la citoyenneté des publics et des associations,
- Proposer des actions ayant pour finalité le développement social, des animations permettant une participation intergénérationnelle et le soutien à la fonction parentale.
- Mettre en œuvre des projets visant à une meilleure inclusion sociale des personnes, au maintien et à la création des liens sociaux
- Anticiper et rechercher des projets innovants et assurer la coordination de ces projets à l'échelle du territoire

Développer, coordonner et animer les réseaux de partenaires :

- Identifier les partenaires stratégiques (institutionnels, associatifs, habitants) et développer des logiques de partenariat.

Favoriser et développer la participation et la communication avec les Cergysois :

- Elaborer une stratégie d'approche et de connaissance des publics (familles, seniors...),
- Développer des instances de concertation et soutenir les projets innovants émanant des habitants et des acteurs du quartier,
- Accompagner et soutenir les futures instances de participation citoyenne,
- Favoriser la participation des habitants.

Encadrer et manager une équipe pluridisciplinaire :

- Piloter et optimiser les ressources humaines de la Maison de quartier,
- Contribuer au développement professionnel des agents en favorisant leur formation.

Conduire la gestion administrative et financière de l'équipement :

- Elaborer un budget prévisionnel cohérent avec les orientations budgétaires, contrôler et suivre son exécution,
- Elaborer, suivre et évaluer les demandes de subventions des associations partenaires,
- Elaborer et actualiser le règlement intérieur de l'équipement et veiller à son respect,
- Réaliser les contrôles relatifs aux ERP en lien avec les services compétents : maison de quartier et ses annexes (LCR) soit environ 3000m2,
- Définir les besoins en matériels, en équipements et travaux et planifier la gestion des locaux de la maison de quartier et de ses annexes (LCR).

Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'établissement de l'équipement socio-culturel du Douze commun, intégrant les deux dimensions sociale et musicale, en lien avec le responsable d'équipement

- Participer aux groupes de travail, être force de propositions
- Favoriser les échanges et les actions transversales au sein du Douze

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Horaires : 39h hebdomadaires – 22 RTTs.

Contraintes spécifiques : Déplacements fréquents – Permis B nécessaire.
Disponibilité en soirée et/ou le week-end selon les projets et réunions.

PROFIL

Titulaire de la fonction publique sur un grade de catégorie A, vous êtes idéalement issu/e d'une formation initiale supérieure (Bac +3 / +5) dans les domaines de l'action sociale, de l'animation socio-culturelle et du développement social local.

Vous avez une connaissance générale des dispositifs d'actions sociales, d'emploi et d'insertion, éducatif, jeunesse, cohésion (Contrat de ville, VVV, CLAS, REAAP, ADS, ADAQ et PS AGP et ACF de la CAF, CNAV, DDCCS), du cadre réglementaire des collectivités territoriales, du milieu associatif et de l'environnement institutionnel des centres sociaux et socioculturels, ainsi que des accueils collectifs de mineurs sans hébergement.

Vous avez une solide expérience en conduite de projet, en gestion d'équipement et en encadrement d'équipe.

Vous maîtrisez les méthodes et outils d'analyse et de diagnostic social partagé, ainsi que les procédures de conventionnement. Vous aimez travailler en partenariat.

Vous êtes à l'aise avec les techniques d'écoute sociale, mais également avec la gestion de situations complexes et de conflits.

Vous savez analyser les orientations et priorités politiques relatives à votre champ d'intervention, et élaborer un dispositif de concertation.

Disponible, à l'écoute, organisé/e et rigoureux/se, vous possédez des qualités rédactionnelles et relationnelles avérées, et savez faire preuve d'un esprit de synthèse.

Date limite de dépôt des candidatures : 1^{er} octobre 2023

Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence CY/23/22/RESPMQHORL/AB à l'attention de M. le Maire, soit :

> sur le site de la ville : <https://www.cergy.fr/votre-mairie/cergy-recrute/>

> par mail : emploi.recrutement@cergy.fr

> par courrier : Hôtel de Ville de Cergy – Direction des Ressources Humaines – 3 place Olympe de Gouges – BP 48000 Cergy – 95801 Cergy-Pontoise cedex.